Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 61 (1952)
Heft: 8

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tout une originalité caractérisée par les «raccourcis» de la pensée, visibles dans la rapidité et la vivacité du tracé virevoltant sans perdre pour cela son orientation que détermine l'élan irrésistible de la main vers la droite qui est à la fois le prochain — ami ou ennemi — et l'avenir, seul garant de réalisation.

Ce que la pensée fait sans effort, à savoir le passage immédiat du passé à l'avenir, la plume ne le fait que mécaniquement, lentement. C'est cette lenteur qui irrite le penseur, et c'est pourquoi sa plume bondit sur sur la feuille blanche. On le sent fort bien par l'amplitude du geste et la densité du trait, Pestalozzi transcrit tout son être, son individu sensible et ardent, sa personne qui dirige sa main, sur cette feuille de papier. Il lui faut intéresser son ami Lavater à ses travaux, plus encore le toucher et l'émouvoir, et pour cela son esprit, son sang et son âme passent dans sa plume. La forme graphique de ce texte n'est pas moins originale que le texte lui-même, dont on lira ci-dessous la traduction française.

Cher Lavater,
Un torrent menaçait d'inonder une plaine fleurie, alors le rocher au centre du pays éleva sa tête grise et dit à la plaine étendue à ses pieds: «il faut que tu me jures de ne pas te laisser mouiller par le torrent.» La plaine répondit: «je puis bien opposer toute ma force aux ravages du torrent, mais je ne puis te jurer de ne pas me laisser mouiller.»
Pestalozzi.

Nous retrouvons ici les jambages inférieures des «h» allemands, plongeant dans le sous-sol scriptural à la manière d'une pelle ou d'un filet, afin d'y aller chercher les richesses du subconscient. Les «d» minuscules en forme de «saule-pleureur» ne font pas défaut: mais ils ne sont pas aériens ni éthérés comme chez Lamartine, ni voluptueux comme chez Musset, mais soigneusement formés, et leur volute se penche vers le sol, comme un cytise ployant sous le poids de ses fleurs d'or.

Il semble que Pestalozzi a su donner à la plus grande douceur, qu'exprime si éloquemment son trait de plume, à la plus grande tendresse, dont témoigne la finesse nuancée de son tracé une fermeté, une virilité qui seules peuvent transformer l'effusion du sentiment en un battement de cœur toujours renouvelé.

Une telle personnalité ne s'analyse pas plus que son reflet graphique; on ne peut que s'incliner devant elle avec reconnaissance.

Le Dr Marcel Junod entre au Comité International

Le Comité international de la Croix-Rouge vient d'appeler à siéger dans son comité le Dr Marcel Junod, de Genève, dont on sait l'immense et féconde activité au cours d'innombrables missions accomplies pour le C. I. C. R., notamment pendant la dernière guerre.

*

LU DANS...

...Dans *Croix-Rouge de la Jeunesse* (Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, Genève, juillet-août 1952, n° 3): L'activité des «juniors» d'Allemagne, d'Australie, d'Autriche, du Canada, des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, de Norvège, de Suède, de Thaïlande, de Turquie, d'U. R. S. S., du Venezuela.

VOTRE CROIX-ROUGE

TRANSFUSION SANGUINE

Notre service des donneurs de sang a organisé en septembre six prises de sang collectives au service militaire et une parmi la population civile; 974 personnes ont ainsi donné leur sang pour la fabrication de plasma desséché. Quatre autres actions ont permis de faire 145 prélèvements pour les serum-tests.

*

A l'occasion de sa 29e assemblée annuelle, la Société suisse des officiers du service de santé a visité, le 29 novembre, les installations du Centre de transfusion sanguine.

*

La Direction de la Croix-Rouge suisse a examiné à fin novembre les plans d'un projet de bâtiment destiné à abriter une partie du Centre de transfusion, notamment les services de sérologie qui prennent un extension constante.

*

A Sierre

Le Dr Turini, médecin de la transfusion à Sierre, s'est retiré pour raison de santé; le Dr J. Burgener, médecin-chef de l'hôpital de district de Sierre, a bien voulu accepter de lui succéder.

*

Une prise de sang à Genève

Le 26 novembre, à la caserne de Genève et sous la direction du Dr Mégevand, une prise de sang a été faite pour la confection de plasma par le laboratoire central de Berne. Une centaine de donneurs volontaires avaient répondu à l'appel de la Croix-Rouge suisse.

POUR LES SINISTRES DU POLESINE

Conformément à la décision prise ce printemps, un envoi de 150 têtes de bétail suisses a été fait à fin novembre aux sinistrés du Polésine dont les bêtes avaient péri lors des inondations. Elles permettront à autant de petits paysans des régions sinistrées de se procurer le lait nécessaire et de reconstituter peu à peu le bétait anéanti.

A NEUCHATEL

Après un concours

Le secrétariat neuchâtelois a reçu ces jours une carte-ballonnet de son concours de 1949 que lui retournait gentiment un garde forestier de la province autrichienne de Styrie. Ce dernier s'excusait de son français en expliquant plaisamment que la compagnie des cerfs et des chevreuils de ses forêts lui était devenue plus familière que celle des professeurs de langue. Rappelons à ce propos que lors de ce même concours de ballonnets de 1949 le record avait été celui d'une carte revenue à Neuchâtel de Minsk en U. R. S. S., en 1950 un ballonnet avait été jusqu'en Pologne, ce qui n'était déjà pas mal!

INFIRMIERES

Une nouvelle école

L'Institut Ingenbohl a ouvert au Theodosianum de Zurich, le 15 septembre, une école de gardes-malades pour infirmières indépendantes.

INFIRMIERES

Les examens de diplômes

Les écoles d'infirmières suivantes ont eu leurs examens de diplôme: *22/23 et 29/30 octobre, Hôpital cantonal de Lausanne;* 24 octobre, Krankenpflegestiftung bernische Landeskirche, Langenthal; *29 octobre, Ecole d'infirmières valaisanne, Sion; 3/4 novembre, Ecole d'infirmière, Fribourg;* 4/5 novembre, Lindenhof, Berne; 19/20 novembre, Diakonat Bethesda, Bâle.

Sont en outre annoncés: 11 décembre, Krankenpflegeschule Olten des Diakonissenmutterhauses «Ländli»; 18/19 décembre, Baldegg/Sursee.

*

A l'Ecole de perfectionnement de Zurich

L'Ecole de perfectionnement pour infirmières à Zurich s'est imposée d'une façon réjouissante. Le nombre des inscriptions dépasse actuellement les possibilités, de sorte que plus d'une candidate se voit renvoyée à un cours ultérieur.

*

Le programme pour 1953 de l'Ecole de perfectionnement pour infirmières prévoit l'organisation des cours suivants:

4 mai au 30 mai, à Lausanne, pour infirmières de division de langue française;

15 juin au 27 juin et 1er juillet au 14 juillet, à Zurich, pour infirmières de division de langue allemande;

14 septembre au 10 octobre, organisation du travail de l'infirmière à l'hôpital;

2 novembre 1953 à Pâques 1954, cours 5 pour infirmières-chefs d'écoles et d'hôpitaux.

Les programmes des cours paraîtront plus tard.

*

A quel âge accepter des élèves infirmières?

On se demande souvent, dans certains milieux, si l'âge minimum pour l'entrée dans les écoles d'infirmières n'est pas fixé trop haut, ce qui obligerait nombre de jeunes filles à renoncer à la profession d'infirmières. Dans le courant de l'été, la Commission du personnel infirmier a demandé aux écoles reconnues si elles seraient éventuellement favorables à un abaissement de l'âge d'entrée. Les réponses reçues ont fait l'objet d'un premier examen lors de la séance de la commission du personnel infirmier du 30 septembre. La question sera encore discutée au cours d'une conférence des écoles reconnues.

*

Le départ de M. P. Jaccard, directeur de La Source

Directeur de l'établissement de La Source depuis 1940, M. Pierre Jaccard, appelé à la chaire de sociologie de l'Université de Lausanne, vient de quitter la direction de la grande maison des infirmières vaudoises. La Source a pris congé au début de novembre de M. Pierre Jaccard avec un vif regret; nous regrettons vivement également ce départ, mais nous sommes heureux de savoir que son ancien directeur ne quittera point entièrement l'Ecole d'infirmières romande de la Croix-Rouge suisse puisqu'il a été appelé à faire partie du Conseil d'administration de La Source. Mlle Gertrude Augsburger, ancienne infirmière en chef des cliniques antituberculeuses de Lausanne, sous-directrice puis directrice de La Source, assumera désormais seule la responsabilité de la direction de l'école lausannoise.

*

La 1re fête de diplôme du Bon Secours

Pour la première fois, l'école genevoise d'infirmières a organisé une cérémonie pour la remise des diplômes aux élèves ayant achevé leurs trois années d'études. Représentant M. le conseiller d'Etat A. Picot, M. H. Grandjean, secrétaire général du département de l'instruction publique, dit à l'école du Bon Secours la reconnaissance qu'elle méritait. Le Dr Demole, membre du conseil de l'école, s'adressa aux élèves au nom des médecins. Mlle Duvillard, directrice de l'école, parla également aux 18 nouvelles infirmières diplômées. La lecture du «Serment de l'infirmière» et des chants achevèrent cette belle et émouvante fête.

*

ASSOCIATION SUISSE DES SAMARITAINS

Cours de samaritains

Le Comité central a accordé un nouveau crédit de fr. 3230.— pour l'achat de squelettes destinés à l'enseignement des cours de samaritains.

*

Un intéressant exercice à Sierre

Le 19 octobre, la section des samaritains de Sierre a fait sous la direction du Dr Victor Berclaz un intéressant exercice. Le thème était le suivant: un train a déraillé à la sortie de la localité, organisation de l'aide aux nombreux blessés. La récente et dramatique catastrophe survenue en Angleterre et où 120 personnes ont trouvé la mort, l'accident de Villeneuve cet été et celui de Saint-Léonard ont prouvé combien il était nécessaire d'avoir dans chaque localité des samaritains prêts à intervenir avec rapidité et connaissant leur tâche. C'est à cet entraînement que se sont livrés les samaritains sierrois, qui ont fait preuve de beaucoup de savoir-faire, et démontré l'utilité de l'enseignement qu'ils avaient reçu.

*

GARDE DE SAUVETAGE AERIEN

Le médecin-chef de la Croix-Rouge suisse a été appelé par la Société suisse de sauvetage à faire partie de la commission de la Garde de sauvetage aérien.

*

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGES

A la demande du médecin-chef de la Croix-Rouge suisse, le Dr Fischer a présenté une intéressante conférence sur les «Secours sanitaires volontaires et la nouvelle organisation des troupes» lors des assemblées de plusieurs associations d'infirmières et d'éclaireuses.

LE PROBLEME DES EAUX POLLUEES

La municipalité d'Yverdon, justement alarmée par le danger que présentait pour la population la pollution toujours plus grave des cours d'eau se déversant dans le lac de Neuchâtel, a fait faire les études nécessaires pour y remédier sur le territoire de la commune. Le projet d'épuration qu'elle a présenté comprendra deux étapes, la première à elle seule nécessitera un budget de trois millions trois cent mille francs. On est heureux de signaler cette initiative. Si coûteux que doivent être de tels travaux, ils s'avèrent chaque jour et partout plus indispensables dans nos pays où l'industrialisation va croissant en même temps que l'importance de la population dans les centres urbains. C'est un exemple que l'on doit souhaiter voir suivi.